

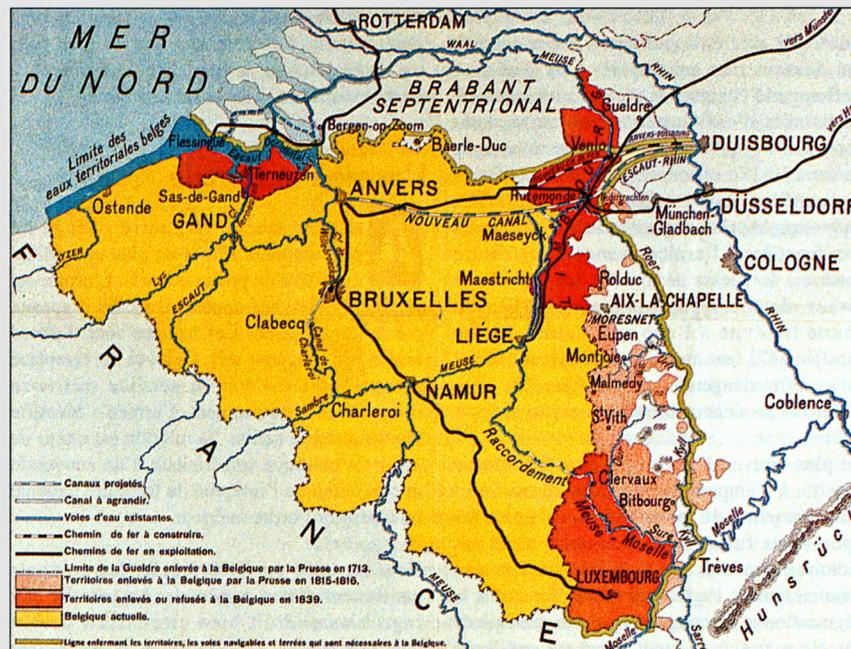
1919, le Traité de Versailles

Le soutien des États-Unis d'Amérique à la Grande-Bretagne et à la France est d'abord économique. Dès janvier 1917, les sous-marins allemands torpillent méthodiquement les navires qui traversent l'Atlantique pour ravitailler les Alliés, y compris ceux des pays neutres. Cette guerre maritime nuit aux exportations américaines. Elle est en outre politiquement inacceptable. En avril, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne. Ce faisant, ils tentent d'empêcher l'Allemagne de devenir une trop grande puissance et manifestent leur volonté de jouer un rôle majeur en politique internationale. La mobilisation de l'industrie américaine au service des Alliés et la venue d'un corps expéditionnaire en France modifient l'équilibre des forces et décident de l'issue du conflit.

Lorsque se négocie la paix en 1919 à Versailles, rares sont les dirigeants politiques qui ont une vue lucide de la situation nouvelle de l'Europe. Leur souci est de punir les vaincus et de les affaiblir, notamment en redessinant leurs frontières. Les décisions prises à Versailles ne vont cesser d'envenimer les relations internationales durant tout le XXe siècle et certaines d'entre elles sont à l'origine de tensions actuelles en Europe centrale et orientale.

- ▼ Revendications territoriales belges. Détail d'une affiche publiée en 1919 par le Comité de politique nationale pour une Grande Belgique.

La Belgique n'échappe pas à la tentation de faire valoir des revendications territoriales au moment où se négocie à Versailles le traité qui doit mettre un terme à la Première Guerre mondiale. En mars 1919, une association politique fait placarder cette affiche dans les rues de Bruxelles. Outre des territoires ouvertement revendiqués de Eupen à Bitburg, d'autres exigences sont exprimées : ne faut-il pas rouvrir le débat sur les pertes territoriales de 1839 et demander le rattachement à la Belgique du Grand-Duché de Luxembourg, du Limbourg néerlandais et de la Zélande méridionale, sur la rive gauche de l'Escaut ?



Guerres et conflits collectifs, dans *Une autre histoire des Belges*, Bruxelles, Le Soir-De Boeck, 1998, fascicule 20.

Une paix précaire

Le Traité de Versailles, qui met un terme à la Première Guerre mondiale, ne règle rien en profondeur et n'impose qu'une paix précaire.

- L'Allemagne, considérée comme vaincue, n'est pas invitée à la conférence de paix, contrairement à la tradition diplomatique. Il en va de même de la Russie, dont la révolution inspire le mépris et la crainte aux puissances occidentales. Parmi les pays qui dirigent les débats figure un pays non européen : les États-Unis d'Amérique, qui inaugurent à cette occasion leur intervention dans les affaires de l'Europe et manifestent leur volonté d'occuper une position dominante dans le monde.

- L'Allemagne est traitée comme le principal responsable de la guerre, malgré les circonstances réelles du déclenchement des hostilités. Pour les pays qui s'estiment vainqueurs, elle doit être sévèrement punie : pertes territoriales, désarmement unilatéral, souveraineté limitée, réparations financières extrêmement lourdes. À cela s'ajoute un remodelage général de ses frontières et, d'une manière générale, de la carte de l'Europe centrale, remodelage qui est pensé non pas dans l'intérêt des populations ni en prenant leur avis, mais en fonction d'impératifs stratégiques qui s'avéreront vite dépassés.

- Toutes ces mesures suscitent le mécontentement des Allemands et entretiennent un esprit de revanche. Les désordres sociaux et politiques qui suivent la guerre, la dégradation de la situation économique des années 1920, les effets de la crise mondiale des années 1930 seront utilisés par certains pour réclamer la mise en place d'un régime fort et la réaffirmation de la puissance allemande : la Deuxième Guerre mondiale se prépare...